



HAL
open science

Construction et régulation de l'autorité en maternelle

Myriam Duchateau

► **To cite this version:**

Myriam Duchateau. Construction et régulation de l'autorité en maternelle. Education. 2012. dumas-00743345

HAL Id: dumas-00743345

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00743345>

Submitted on 18 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**MASTER 2 SMEEF
SPECIALITE « PROFESSORAT DES ECOLES »
ANNEE 2011/2012
SEMESTRE 4**

INITIATION A LA RECHERCHE

MEMOIRE

NOM ET PRENOM DE L'ETUDIANT : DUCHATEAU Myriam
SITE DE FORMATION : Arras
SECTION : Groupe 1

Intitulé du séminaire de recherche : Comment apprendre à faire la classe?
Intitulé du sujet de mémoire : Construction et régulation de l'autorité en maternelle.
Nom et prénom du directeur de mémoire : JOIGNEAUX Christophe

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Institut Universitaire de Formation des Maîtres
école interne de l'Université d'Artois



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont apportées leur aide dans la réalisation de ce mémoire.

En premier lieu, je remercie sincèrement les enseignants des écoles maternelles Marie Curie de Bouvigny Boyeffles et Marie Curie de Mazingarbe pour avoir accepté de répondre à mes questionnaires.

Je remercie aussi M. Joigneaux Christophe. En tant que directeur de mémoire, il m'a consacré de l'aide et du temps à l'élaboration de ce travail.

Sommaire

Introduction	3
---------------------------	---

<u>Première partie : Définir la notion d'autorité dans le système éducatif</u>	6
---	---

1. Evolution de l'autorité	6
1.1 L'autorité traditionnelle : une autorité de contrainte	6
1.2 Sa remise en cause à la fin des années 60	7
1.3 Une nouvelle conception : l'autorité éducative	8
2. Les caractéristiques de l'autorité éducative	9
2.1 Une relation symétrique basée sur le respect mutuel	9
2.2 Une relation d'influence qui n'utilise pas la force	10
2.3 Une relation basée sur la reconnaissance	11
3. L'utilisation de savoirs d'action.....	12
3.1 L'autorité : une compétence qui se construit en situation.....	12
3.2 Les savoirs d'actions s'établissent suite à une réflexion entre théorie et pratique professionnelle.....	12
3.3 Les caractéristiques des savoirs d'action.....	13

<u>Deuxième partie : Exercer une autorité éducative en classe de maternelle aux moyens de savoirs d'action</u>	14
---	----

1. La communication non verbale.....	14
1.1 Définition de la variable observable.....	14
1.2 Les données recueillis.....	15
1.3 L'analyse.....	15

2. La communication verbale.....	16
2.1 Définition de la variable observable.....	16
2.2 Les données recueillis.....	16
2.3 L'analyse.....	17
3. Les dispositifs pédagogiques.....	19
3.1 Définition de la variable observable.....	19
3.2 Les données recueillis.....	19
3.3 L'analyse.....	21

<p><u>Troisième partie: Utiliser l'autorité éducative permet d'assurer le bon développement et l'épanouissement de l'élève de maternelle.....</u></p>	23
--	----

1. L'autorité éducative comme moyen indispensable au développement de l'enfant.....	23
1.1 Développement de la personnalité.....	23
1.2 Développement de l'autonomie.....	24
1.3 Développement social.....	24
2. Les comportements de l'enfant face aux différentes formes d'autorité....	25
2.1 Une autorité éducative.....	25
2.2 Un excès d'autorité.....	25
2.3 Une absence d'autorité.....	26
Conclusion.....	28
Bibliographie.....	31
Annexes	32

Introduction

✓ Le choix du sujet

Mon sujet de mémoire porte sur l'autorité et plus particulièrement sur la construction et régulation de l'autorité en maternelle. J'ai choisi de travailler sur le thème de l'autorité car lors de mes stages, je me suis rendu compte que ce point était un réel problème pour moi. En effet, je ne réussissais pas à m'imposer face à la classe parce que je ne connaissais pas les moyens nécessaires pour montrer mon autorité et parce que j'avais peur de « brusquer » les élèves. Ainsi, plusieurs questions me sont venues spontanément: Est-ce que l'autorité est naturelle ? Est-elle liée à la personnalité de l'enseignant ? De quels moyens dispose-t-on pour montrer son autorité ? L'autorité peut-elle perturber l'enfant ? Peut-elle le freiner dans son développement ?...Ce mémoire est donc pour moi l'occasion de trouver des réponses à mes questionnements, changer mes conceptions de l'autorité et me donner des clés pour trouver ma propre autorité.

✓ Le thème

Mon thème porte sur la construction et la régulation de l'autorité à l'école maternelle. Tout d'abord, je définis les termes du sujet afin d'en avoir une approche plus précise. L'autorité vient du latin « auctoritas » dérivé du verbe augere qui signifie « élever », c'est-à-dire faire grandir. Dans le système éducatif, l'enseignant détient l'autorité sur l'élève. Cela signifie qu'il aide l'élève à grandir. L'autorité ne doit donc pas être considérée comme une contrainte mais comme un dispositif visant à permettre le développement de l'enfant. En effet, l'autorité consiste à être obéi sans avoir recours à la force. Elle est une composante technique du métier d'enseignant, indispensable pour se faire entendre quand les élèves auraient envie d'être ailleurs à faire autre chose. Ainsi, il ne faut pas confondre autorité avec autoritarisme car ce deuxième terme consiste à user de la force et des punitions pour se faire respecter. Il est aussi nécessaire de distinguer l'autorité de la discipline. La discipline n'est qu'un aspect de l'autorité. Elle concerne l'ensemble des règles et règlements ainsi que les dispositifs (les sanctions) mis en place pour faire respecter ces règlements dans le but d'obtenir l'obéissance des élèves dans la classe. L'autorité qui s'exerce dans la classe est désignée sous le nom d'autorité éducative. (Utilisation d'actions, de paroles, de regards, de dispositifs pédagogiques adaptés à la

situation rencontrée pour exercer son influence). Elle repose sur trois significations indissociables : être l'autorité, avoir l'autorité, faire l'autorité. Etre l'autorité provient du statut de l'enseignant qui est le représentant de l'Etat dans la classe. Avoir l'autorité, c'est aider l'élève à grandir, c'est-à-dire lui transmettre un savoir et une autonomie. Enfin, faire l'autorité consiste à mobiliser des savoirs d'actions en situation.

L'autorité est une compétence professionnelle qui doit être l'objet d'un apprentissage et d'une formation. Elle doit donc être construite. Ainsi, l'enseignant doit adopter une certaine attitude et mettre en place des dispositifs dès le début de l'année scolaire. Une fois que l'autorité est installée, il est nécessaire de la réguler, c'est-à-dire de l'entretenir sur l'ensemble de l'année.

J'ai choisi de travailler sur l'autorité en maternelle car pour la première fois les enfants passent au statut d'élèves et sont confrontés, pour la majorité, à une autorité extérieure à l'autorité parentale. Ils apprennent donc progressivement à vivre en groupe, à communiquer à l'ensemble des personnes, adultes comme enfants, et à découvrir le monde qui les entoure.

✓ **La problématique**

A partir de mes premiers questionnements, j'ai construit une problématique plus précise : Quels sont les savoirs d'actions¹ mobilisés par l'enseignant de maternelle pour construire et réguler son autorité éducative dans la classe? L'autorité peut-elle aider l'enfant dans son développement ?

✓ **L'hypothèse de recherche**

L'autorité éducative n'est pas naturelle mais relève d'une construction de savoirs dans l'action. En fonction d'une situation de classe particulière, l'enseignant doit mobiliser certains savoirs. Ces savoirs d'actions concernent à la fois ses attitudes physiques et morales ainsi que les dispositifs pédagogiques qu'il met en place dans la classe. Ces savoirs d'actions se construisent dès le début de l'année scolaire et doivent être maintenus tout au long de l'année. Ils ne peuvent qu'aider l'enfant dans son développement car celui-ci à besoin de repères.

¹ Ce terme est utilisé par Bruno Robbes dans *L'autorité éducative dans la classe* pour désigner les savoir-faire.

✓ **Les techniques de recueil de données**

Afin de répondre à la problématique, j'ai recueillie des données qui proviennent de plusieurs sources, à la fois de mes propres observations durant mes stages et d'un questionnaire² distribué aux enseignants. Toutes ces données donnent lieu à un travail d'analyse qui sera confronté à des réflexions d'auteurs. Pour cela, je me suis appuyée sur mes propres observations durant mes stages à l'école maternelle Marie Curie de Bouvigny Boyeffles durant mon Master 1. Les éléments portent essentiellement sur les moyens d'action utilisés par l'enseignant pour imposer son autorité dans la classe. Pour recueillir d'autres données, j'ai sollicité la participation des enseignants de l'école maternelle Marie Curie de Bouvigny Boyeffles et l'école Marie Curie de Mazingarbe. Au total, dix enseignants ont rempli mon questionnaire³.

✓ **Le plan**

Pour répondre à ma problématique, j'ai organisé mon plan en trois parties. La première aborde la notion d'autorité dans le système éducatif. Elle montre l'évolution de l'autorité qui passe d'une autorité autoritariste à une autorité éducative puis définit précisément les caractéristiques de cette dernière forme d'autorité. La deuxième partie explique comment exercer cette autorité éducative en classe de maternelle au moyen de savoirs d'actions tels que la communication verbale, non verbale et les dispositifs pédagogiques. Enfin, la troisième partie montre que cette autorité éducative est indispensable au développement et à l'épanouissement de l'élève de maternelle.

² Ce questionnaire a été réalisé par moi-même dans le but d'étayer mon mémoire. (Voir **Annexe 1**)

³ Les enseignants qui se sont prêtés au questionnaire appartiennent aux deux sexes et viennent de différents secteurs. En effet, l'école Marie Curie de Bouvigny est un milieu plutôt aisé et l'école Marie Curie de Mazingarbe est classée en REP. (Voir **Annexe 2**).

Première partie : Définir la notion d'autorité dans le système éducatif.

1. Evolution de l'autorité

1.1 L'autorité traditionnelle : une autorité de contrainte

Bruno Robbes (2010) fait comprendre, tout d'abord, que l'autorité a fortement évolué de l'Antiquité jusqu'au début du 20^{ème} siècle. Autrefois, l'enfance était une période dévalorisée. L'enfant était considéré comme un être incapable, imparfait. Il était donc nécessaire pour l'enseignant de le corriger. Pour cela, l'enseignant utilisait beaucoup la contrainte et la coercition pour faire régner l'ordre et assurer son autorité. Bruno Robbes (2010) décrit l'autorité comme l'exercice d'un pouvoir par la contrainte que l'on peut appeler autorité autoritariste. Cette autorité qui s'apparente beaucoup à la « discipline », consiste à moraliser l'enfant afin qu'il soit conforme à une norme commune. Celle-ci se retrouve dans l'école de la République. Franck Léonard (2008) nous informe que sous le Ministère de Jules Ferry, l'école de la République est représentée comme une petite société avec, à sa tête, le maître comme représentant de l'autorité. L'enseignant étant fonctionnaire de l'Etat depuis 1889 et représentant de l'ordre social, il possédait donc une autorité statutaire dans la classe. A cette époque, l'école visait à former les futurs citoyens de la République afin de permettre une identité Nationale. Ainsi, l'enseignant sélectionnait les contenus d'enseignement qui apporteraient aux élèves les bases de la République.

L'autorité de l'enseignant était aussi renforcée par le fait qu'il détenait les connaissances nécessaires à apporter et que celles-ci n'étaient pas connus des élèves et de leurs familles. L'enseignant avait aussi pour rôle de protéger l'élève des croyances religieuses en lui inculquant un enseignement basé sur la Raison et la science. Ainsi, l'autorité qu'il détenait lui provenait de la rationalité de son enseignement. De plus, lors du temps scolaire, l'enseignant remplaçait le père de famille ce qui lui apportait une autorité supplémentaire. Bruno Robbes (2010) affirme que, grâce à son savoir et son rôle, l'enseignant exerçait une position naturellement supérieure à celle de l'élève. L'autorité de l'enseignant est donc qualifiée de traditionnelle, car elle est issue de la tradition que l'enseignant a de se retrouver devant une classe qu'il doit diriger. Franck Léonard (2008) annonce aussi que l'enseignant tenait son autorité grâce à la maîtrise de ses connaissances, sa capacité à les transmettre, et le fait qu'il réussissait à faire adhérer ses élèves aux règles

scolaires. Dans cette forme d'autorité, l'action pédagogique s'établit autour du professeur considéré comme le seul acteur.

1.2 Sa remise en cause à la fin des années 60

Selon Franck Léonard (2008), les années 1960, et plus particulièrement l'année 1968, ont été un tournant et une rupture avec le mode d'éducation autoritaire dominant, c'est-à-dire avec l'autorité autoritariste, puisque la place attribuée à l'enfant dans la société devient plus importante. Bruno Robbes (2010) décrit que vers la fin du 19^{ème} siècle et début 20^{ème}, émergent de nouveaux savoirs concernant le développement de l'enfant et la psychanalyse. Les spécialistes de l'éducation doivent donc prendre en compte ces nouveaux savoirs. Ainsi, les pédagogues de l'éducation nouvelle défendent leurs principes qui est la participation active des élèves à leur propre formation et que leur apprentissage ne doit pas être une accumulation de connaissances mais un progrès global de leur personne. Ils diffusent donc deux idées : la première est que les méthodes de l'éducation ne doivent pas être aux services des enseignants et de leurs préoccupations, mais doivent être définis par l'activité de l'enfant et la seconde est que l'éducation doit être plus démocratique car l'enfant est devenu acteur et sujet. De plus, Bruno Robbes (2010) cite qu'en 1989, l'apparition de la Convention internationale des droits de l'enfant apporte une évolution au statut juridique de l'enfant. Cela montre que l'enfant est reconnu comme sujet et qu'il a quasiment les mêmes droits que les adultes. Cela entraîne donc des problèmes en matière d'autorité. Alain Renaut⁴ (2004) formule: « Nous devons respecter les libertés reconnues à l'enfant, dans la mesure toutefois où ces libertés ne le mettent pas en péril et nous laissent la possibilité de lui assurer les protections auxquelles il a tout autant droit. ».

Franck Léonard (2008) affirme donc que les nouveaux principes d'éducation se centrent sur les droits et la personnalité de l'enfant afin que celui-ci s'épanouisse davantage et soit respecté. L'autorité traditionnelle apparaît donc comme étant anti-éducatif. En effet, l'objectif de l'école n'est pas d'apporter à l'enfant un maximum de connaissances afin qu'il arrive à la hauteur de ses maîtres, c'est de permettre à l'enfant de s'accomplir en suivant sa propre personnalité. L'autorité de l'enseignant s'appuie donc sur une nouvelle légitimité, c'est à dire le fait qu'il soit l'un des seuls à être spécialiste de l'enfance, qu'il connaisse ces besoins et ces possibilités. Ainsi, l'élève reconnaît que ce

⁴ Renaut Alain, *la Fin de l'autorité*, Paris, Flammarion, 2004. Auteur cité par Bruno Robbes dans *L'autorité éducative dans la classe*.

que lui demande le maître est bien pour lui. L'autorité n'a pas pour fondement la soumission ou l'obéissance à des ordres, mais elle repose sur la reconnaissance de l'élève envers son maître.

1.3 Une nouvelle conception : l'autorité éducative

Comme nous l'avons déjà écrit, l'autorité peut prendre trois formes typiques : être l'autorité, avoir l'autorité et faire l'autorité.

Jeanne Moll⁵ (1993) définit être l'autorité de la manière suivante : « L'adulte attaché à une institution scolaire, se définit d'abord par le statut, c'est-à-dire par la place qu'il occupe dans l'organisation sociale, à un moment donné, en vertu de son grade. Cette place lui vaut d'assumer une fonction, autrement dit, un ensemble de tâches dont il peut avoir à rendre compte à ses supérieurs hiérarchiques. Le professeur ne peut dénier le statut que lui confère, qu'il le veuille ou non, une position d'autorité face aux élèves. » Etre l'autorité provient donc du statut de l'enseignant qui est le représentant de l'Etat dans la classe. Cette autorité ne peut pas être discutée car elle provient de l'institution dont fait partie l'enseignant. Elle est donc issue d'un pouvoir légal. Cette relation d'autorité à une dimension asymétrique car l'enseignant est la seule personne de la classe à détenir l'autorité de statut. Cette dimension statutaire de l'autorité enseignante est nécessaire pour que le maître puisse exercer son autorité. Cependant, elle ne doit pas être considérée comme la seule façon de montrer son autorité sinon cela risque de l'entraîner vers un abus de la force qui est un instrument du pouvoir.

Charles Maccio⁶ (1991) nous définit avoir l'autorité. Tout d'abord, il nous montre que le mot autorité possède deux racines : *auctor* qui signifie auteur et *augere* qui signifie faire croître et augmenter. Il tente de nous éclairer sur cette double signification. Pour lui, la première signification d'avoir l'autorité, c'est d'être auteur de sa propre personnalité, c'est à dire : « C'est s'affirmer par sa compétence, par sa personnalité, afin d'influencer autrui sans avoir recours à la force » ; le deuxième sens, c'est permettre aussi aux autres de devenir auteurs d'eux-mêmes, cela signifie « favoriser leurs accès à l'autonomie. ». Pour

⁵ Moll Jeanne, « Les enjeux de la relation », *La Pédagogie .Une encyclopédie pour aujourd'hui*, Paris, ESF éditeur, 1993. Auteur cité par Bruno Robbes dans *L'autorité éducative dans la classe*.

⁶ Maccio Charles, *Autorité, Pouvoir, Responsabilité : du conflit à l'affrontement, la prise de décision*, Lyon, Chronique sociale ,1991. Auteur cité par Bruno Robbes dans *L'autorité éducative dans la classe*.

l'enseignant, son objectif principal est de permettre aux élèves de devenir auteur d'eux-mêmes, c'est-à-dire d'acquérir eux même de l'autorité grâce aux compétences, aux savoirs et à l'autonomie, vis-à-vis d'eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres.

Selon Bruno Robbes (2010), faire l'autorité consiste pour la personne détentrice de l'autorité statutaire, c'est-à-dire l'enseignant, à mobiliser des savoirs d'actions dans une situation particulière lorsqu'il se retrouve face à tel élève ou à telle classe. Le faire autorité relève des savoirs d'actions, l'avoir et l'être découlent du faire donc relève, d'une certaine manière, des savoirs d'actions. Ainsi, il est possible de se demander comment l'enseignant utilise son autorité statutaire dans la classe, ce qu'il met en place pour faire grandir l'élève...L'autorité est une compétence professionnelle qui doit être l'objet d'un apprentissage et d'une formation. Elle doit donc être construite. Ainsi, l'enseignant doit adopter une certaine attitude et mettre en place des dispositifs dès le début de l'année scolaire. Une fois que l'autorité est installée, il est nécessaire de la réguler, c'est-à-dire de l'entretenir sur l'ensemble de l'année.

2. Les caractéristiques de l'autorité éducative

2.1 Une relation symétrique basée sur le respect mutuel.

Selon Bruno Robbes (2010), le fait que l'enseignant possède une autorité qui lui vient de son statut, c'est-à-dire qu'il soit fonctionnaire de l'Etat, lui permet d'être considéré comme supérieur à l'élève. Il parle alors de relation asymétrique entre enseignant et élève car les acteurs de cette relation ne sont pas à égalité. Myriam Revault d'Allonnes⁷ (2006) utilise, quant à elle, le terme de « dyssymétrie non hiérarchique » car le fait que l'enseignant soit supérieur à l'élève du fait de la légitimité de son autorité est tout à fait reconnu par l'élève comme étant juste.

D'après Bruno Robbes (2010), pour exercer son autorité, la relation d'asymétrie est essentielle mais pas suffisante. L'autorité éducative doit s'appuyer sur l'asymétrie mais aussi sur la symétrie. Cette relation symétrique consiste à ce que chacune des deux parties exercent du respect et de la reconnaissance l'une envers l'autre.

⁷ Revault d'Allonnes Myriam, *Le pouvoir des commencements*. Essai sur l'autorité, Paris, Seuil, 2006. Auteur cité par Bruno Robbes dans *L'autorité éducative dans la classe*.

Pour Yvan Darrault-Harris⁸ (2003), il doit se créer un contrat, un respect dans la relation d'autorité. Il cite « On insistera donc sur la dimension contractuelle de la relation d'autorité et, paradoxalement sur le pouvoir non négligeable du destinataire. Si l'obéissance est bien une attitude qui va dans le sens d'une asymétrisation de la relation, le respect et la confiance constituent au contraire des traits de symétrisation potentielle. » D'après Franck Léonard (2008), on parle d'autorité de contrat lorsqu'élève et enseignant s'engagent de leur plein grès sur une tâche commune. A travers ce contrat, les droits et les devoirs de chacun sont respectés. L'enseignant qui possède certaines compétences, connaissances et expériences doit aider les élèves dans leurs développements et leurs apprentissages. Les élèves, quant à eux, doivent accepter de recevoir les savoirs de l'enseignant car ils ne peuvent se les approprier seul. Le maître est un guide pour les élèves et les élèves lui obéissent car ils savent que celui-ci agit dans leur intérêt. Pour Bruno Robbes (2010), dans l'autorité éducative, s'il y a symétrisation, c'est-à-dire respect et confiance entre enseignant et élève grâce au contrat d'autorité, alors l'élève acceptera la dimension asymétrique de l'autorité, c'est-à-dire le fait que l'enseignant soit supérieur à lui de part son statut. Il faut donc qu'il y ait du respect entre les deux parties pour que l'élève reconnaisse pleinement l'autorité statutaire de l'enseignant.

2.2 Une relation d'influence qui n'utilise pas la force.

Selon Bruno Robbes (2010), l'enseignant tient le rôle de leader dans la classe ce qui lui permet d'influencer les élèves dans son sens. Pierre Collerette⁹ (1991) définit la relation d'influence comme « la capacité qu'a un individu d'influencer les autres dans le sens qu'il désire, sans avoir à recourir, explicitement ou implicitement, à des sanctions formelles. ». Bernard Rey (2004) donne une définition de l'autorité qui est celle du pouvoir de se faire obéir sans avoir recours à la force. Selon lui, si un élève obéit à l'enseignant, il le fait parce qu'il est d'accord et non parce qu'il est contraint. L'élève reconnaît que ce que lui demande l'enseignant est un bien pour lui-même, que ces ordres sont justifiés et légitimes. Il agit donc librement. L'enseignant n'utilise ni la force, ni les

⁸ Darrault-Harris Yvan « Les figures de l'autorité. De l'espace familial à l'espace scolaire », *Enfance et Psy*, n° 22, 2003. Auteur cité par Bruno Robbes dans *L'autorité éducative dans la classe*.

⁹ Collerette Pierre, *Pouvoir, leadership et autorité dans les organisations*, Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec, 1991. Auteur cité par Bruno Robbes dans *L'autorité éducative dans la classe*.

sanctions pour influencer les élèves. Ces dernières sont seulement utilisées si l'élève ne respecte pas les règles de la classe. En effet, leurs utilisations excessives peuvent devenir un instrument de pouvoir et ainsi soumettre l'élève contre sa volonté.

Bruno Robbes (2010) décrit que, pour influencer les élèves et ainsi montrer son autorité, l'enseignant doit utiliser des compétences en situation afin de répondre aux besoins du groupe classe. Il gère les relations au sein de la classe grâce à l'écoute et la parole, il établit des dispositifs afin d'atteindre les objectifs visés, il cherche des solutions aux problèmes rencontrés et il prend des décisions pour permettre aux élèves de devenir auteur d'eux-mêmes.

2.3 Une relation basée sur la reconnaissance.

Pour Hans-Georg Gadamer¹⁰ (1976, 1^{ère} édition 1960), philosophe du 20^{ème} siècle, la relation d'autorité se fonde sur la reconnaissance que l'élève a pour son maître et non sur la soumission. Cette reconnaissance est permise grâce à la Raison. Il cite : « L'autorité des personnes n'a pas son fondement ultime dans un acte de soumission et d'abdication de la raison, mais dans un acte d'acceptation et de reconnaissance : nous reconnaissons que l'autre nous est supérieur en jugement et en perspicacité, que son jugement nous devance, qu'il a prééminence sur le notre. Ainsi comprise dans son vrai sens, l'autorité n'a rien à voir avec l'obéissance aveugle à un ordre donné, elle repose sur la reconnaissance ». En effet, l'élève reconnaît l'autorité de l'enseignant car il juge que celui-ci est un être doué de raison qui détient des capacités et des compétences de bons sens bien supérieures aux siennes et que celles-ci sont utiles pour le faire avancer.

De plus, Bruno Robbes (2010) affirme que l'élève reconnaît que les savoirs d'actions exercés par l'enseignant pour assurer son autorité sont justes car ils répondent à une éthique : l'enseignant n'utilise pas la violence physique et morale, il respecte l'élève en tant qu'être humain et personne capable d'apprendre et il prend en compte l'intérêt de chaque élève. Grâce à ces critères, les élèves peuvent admettre que l'enseignant mérite son autorité statutaire.

¹⁰ Gadamer Hans-Georg, *Vérité et méthode*, Paris, Seuil, 1976. Auteur cité par Bruno Robbes dans *L'autorité éducative dans la classe*.

3. L'utilisation de savoirs d'action

3.1 L'autorité : une compétence qui se construit en situation.

Selon Bernard Rey (2004), l'autorité sert à garder l'ordre dans la classe afin de favoriser l'apprentissage. Certains enseignants pensent que l'autorité est une caractéristique propre à certaines personnes, soit elle est innée, c'est-à-dire qu'elle découle de l'autorité naturelle ou alors elle est inexistante. En réalité, l'autorité vient de la façon d'être face à une classe. On peut donc dire qu'elle se construit en situation. Tout enseignant peut avoir de l'autorité s'il sait exactement comment se comporter devant sa classe. Les propos de Bruno Robbes (2010) viennent confirmer ceux de Bernard Rey (2004) car pour lui la personnalité de l'enseignant n'a rien à voir avec l'autorité, ce sont les savoirs d'actions qui jouent un rôle primordial. C'est en fonction de ce qu'il sait et peut faire dans l'action que l'enseignant pourra exercer son autorité.

Pour Eirick Prairat (2010), afin que l'enseignant puisse appliquer ces savoirs d'action, il est nécessaire auparavant de passer par l'étape de la prise d'informations. En effet, c'est en fonction des informations recueillies de types visuelles, auditives et spatiales, puis après avoir été analysées que l'enseignant pourra orienter la qualité de ses actions allant dans le sens d'une autorité éducative qui sera reconnue par les élèves.

3.2 Les savoirs d'action s'établissent suite à une réflexion entre théorie et pratique professionnelle.

Bruno Robbes (2010) démontre que l'enseignant est un praticien réflexif, c'est-à-dire qu'il met en lien théorie et pratique professionnelle. La théorie vise à réfléchir sur ses pratiques et attitudes à adopter dans l'action, à connaître les savoirs d'actions à utiliser dans une situation particulière. Ces savoirs théoriques s'établissent donc suite à une action dans la classe. Donald Schön¹¹ (1994) cite : « c'est l'étonnant résultat de l'action qui déclenche la réflexion et c'est la production de gestes satisfaisants qui arrête temporairement la réflexion ». En effet, suite à une situation issue d'un quotidien de classe, l'enseignant va se poser des questions et tenter de savoir ce qui a bien ou mal fonctionné et pourquoi. Face à une situation qui a mal fonctionné, il va essayer de trouver

¹¹ Schön Donald A., *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel.*, Montréal, Les éditions logiques, 1994. Auteur cité par Bruno Robbes dans *L'autorité éducative dans la classe.*

des solutions pour tenter de l'améliorer. Ainsi, il saura comment agir dans d'autres situations similaires.

D'après Bruno Robbes (2010), l'enseignant se crée donc tout un répertoire de situations et de manières d'agir dans chacune de ces situations. Ce répertoire se crée au fur et à mesure de ces réflexions. L'enseignant se construit donc un savoir dans l'action qui peut se généraliser pour plusieurs situations. Lorsqu'apparaît une situation encore inconnue pour lui, il puise dans les connaissances théoriques qu'il a construites pour d'autres situations et réfléchit afin de savoir comment les modifier pour qu'elles répondent à cette nouvelle situation. Il fait ce que l'on appelle un transfert de savoir suite à une comparaison de deux situations. La théorie de l'action vise à trouver le comportement professionnel juste. Lors de sa pratique réflexive, l'enseignant crée des schèmes, c'est-à-dire que d'une situation à une autre, il peut réutiliser les mêmes actions organisées et structurées. Lors d'une situation, l'enseignant n'improvise pas mais utilise un schème intériorisé.

3.3 Les caractéristiques des savoirs d'action.

Bruno Robbes (2010) montre que les savoirs d'action relèvent à la fois du cadre pédagogique et des apports didactiques, de la communication verbale et non verbale (gestes, regards, déplacements...). Pour Bernard Rey (2004), ces savoirs d'action englobent différents facteurs que l'on peut énumérer : la parole, l'aspect physique, le regard, la manière de se tenir et de se mouvoir, la nature de ce que l'on dit, la manière dont on l'écoute, l'équilibre entre ce que l'on exige de l'élève et ce que l'on lui accorde, le compromis entre ce qu'on lui permet et ce qu'on lui interdit. Franck Léonard (2008) complète cette liste en y ajoutant : l'attitude, la sanction, le discours, la punition et le type de travail. De plus, Bernard Rey (2004) ajoute qu'il est important pour l'enseignant, de se sentir à l'aise face à la classe. En effet, quand celui-ci est devant la classe, il entretient un double rapport avec son corps : d'un côté, il voit son corps comme un objet matériel avec ses propres caractéristiques et de l'autre son corps comme un moyen d'action sur le monde. Pour être à l'aise, l'enseignant doit oublier ses caractéristiques personnelles et doit seulement chercher à atteindre son but, c'est-à-dire s'occuper des élèves et de leurs apprentissages. Si l'enseignant reste figé dans un rapport à son propre corps, alors il ne sera pas respecté. L'élève comprendra qu'il a un mal être et évaluera donc l'enseignant.

Patrick Béranger et al. (1998) expliquent que pour établir son autorité, l'enseignant utilise des savoirs d'action qui permettent d'agir sur deux registres d'attitudes : le registre

préventif et le registre répressif. Dans le registre préventif, l'enseignant informe l'enseigné sur la non transgression des règles. Il peut agir par la dissuasion, la motivation, l'explicitation. Dans le registre répressif, l'enseignant tente de soumettre l'enseigné en le sanctionnant, lui donnant une surcharge de travail. Il utilise aussi beaucoup la verbalisation qui s'accompagne d'un changement de ton, d'une augmentation du volume vocal.

A l'école maternelle, il est nécessaire que l'enseignant utilise ces savoirs d'action de manière très explicite car pour la première fois les enfants passent au statut d'élèves et pour l'immense majorité d'entre eux, ils reçoivent une première éducation hors de l'éducation familiale.

Deuxième partie : Exercer une autorité éducative en classe de maternelle aux moyens de savoirs d'action.

1. La communication non verbale

1.1 Définition de la variable observable

La communication non verbale désigne l'ensemble des éléments d'information non transmis par la voix lors d'une situation de communication. Le non verbal représente au moins la moitié des éléments diffusés en situation de communication de face à face. Les principaux éléments de cet échange sont : la posture, la gestuelle, les mimiques ou les mouvements du visage et le regard. La communication non verbale joue un rôle essentiel dans la pratique d'autorité. Elle renforce et crédibilise le message verbal lorsqu'elle est adaptée, par contre, elle peut le décrédibiliser si elle est inadaptée.

Lors de mon stage en grande section de maternelle, l'enseignante utilisait beaucoup la gestuelle, le regard, les déplacements ainsi que différentes postures. Son comportement pouvait être caractérisé de théâtrale. Chaque gestes, regards et postures étaient amplifiés afin d'être perçu et compris par l'élève.

J'ai observé trois variables dépendantes de la communication non verbale : les déplacements, les gestes et le regard.

1.2 Les données recueillies¹²

L'enseignante de maternelle occupe tout l'espace de la classe afin de montrer qu'elle est la seule à diriger. Par moment, elle est mobile à travers la classe. Elle se déplace entre les différents ateliers, d'un groupe à l'autre. Elle n'hésite pas à se rapprocher d'un élève pour répondre à ses questions, l'aider dans une tâche à accomplir ou encore pour le surveiller dans l'accomplissement de son travail ou dans son rapport avec les autres. A d'autres moments, elle reste immobile afin de pouvoir observer l'ensemble de la classe. Soit elle se poste face à la classe visible de tous, soit elle se met derrière le coin peinture afin de voir sans être vue. Ainsi, les élèves ignorent qu'ils sont regardés. De cette façon, l'enseignante montre qu'elle a des « yeux partout ».

L'enseignante utilise beaucoup la gestuelle en même temps qu'elle tient un discours. En effet, utiliser les gestes lui permet d'accentuer le sens des paroles prononcées. Si l'enseignante n'est pas satisfaite d'un élève parce qu'il n'a pas respecté les règles ou pas bien fait son travail, elle lève les bras au ciel, met les mains sur les hanches ou encore fait des gestes avec la main. Si elle est vraiment énervée par l'attitude d'un élève, pour montrer son mécontentement, elle utilise des gestes plus énergiques, plus stricts. S'il y a trop de bruit, elle met un doigt sur la bouche pour signifier le calme. Ainsi, l'enfant se sent touché par ces gestes, voir même impressionné.

Quand elle explique une notion, une règle ou réprimande un élève, l'enseignante le regarde dans les yeux afin d'être écouté et s'assurer que l'élève a bien compris. De plus, cela accentue sa crédibilité car si elle ne regarde pas l'élève alors celui-ci ne se sent pas concerné ou alors prend les paroles à la légère. Par exemple, si un élève bavarde, elle le fixe avec les sourcils froncés jusqu'à ce qu'il baisse les yeux. Quand elle s'adresse à l'ensemble des élèves, son regard balaye l'ensemble de la classe afin d'impliquer chaque élève dans les tâches. Ils ne doivent pas se sentir exclus.

1.3 L'analyse

Bernard Rey (2004) montre que la gestion de la classe dépend de l'attitude pédagogique et des choix didactiques de l'enseignant. Concernant les attitudes pédagogiques, l'enseignant doit jouer avec son regard, ses gestes et la parole.

¹² Observation de classe durant mon stage en grande section de maternelle à l'école Marie Curie de Bouvignes Boyeffles.

Quand il s'adresse à la classe, il doit regarder les élèves afin que ceux-ci se sentent concernés. Cela lui permet de maintenir l'attention de l'auditoire et de percevoir les réactions des élèves.

Au niveau de sa physionomie, l'enseignant doit montrer qu'il éprouve un intérêt pour son travail, il ne doit pas afficher un visage qui exprime l'ennui ou la résignation. Il peut sourire au moment de l'arrivée en classe afin d'accueillir les élèves et leur montrer qu'il est prêt à communiquer. En effet, le sourire montre que l'enseignant est ouvert aux élèves et qu'il est disponible pour eux.

L'enseignant peut aussi accompagner ses propos de gestes expressifs pour leur donner plus de sens. La gestuelle concerne plusieurs parties de corps tels que la tête, le buste, le bassin, les jambes et les bras. Pour affirmer son autorité, l'enseignant doit utiliser des gestes que l'on nomme « ouverts ». Ceux-ci sont les gestes qui accompagnent le message oral et qui permettent de souligner et d'accentuer certains points essentiels. Ces gestes peuvent être secs ou saccadés ce qui traduit la fermeté et l'assurance ou rond pour montrer la souplesse et la prise en charge de la classe. Les gestes utilisés par l'enseignant doivent toujours se situer au dessus du coude afin de montrer son assurance. Certains types de gestes sont à proscrire car ils sont extérieurs au contenu même du message. Ce sont les gestes dits « parasites » qui montrent l'émotivité et le manque d'engagement de l'interlocuteur et les gestes dits « fermés » qui sont tournés uniquement vers soi pour se rassurer, ils ne peuvent pas être utiles pour convaincre son auditoire.

Enfin, l'enseignant doit pouvoir se déplacer dans la classe pour être au plus près des élèves afin d'aider ceux en difficulté, de surveiller les bavards et de répartir la communication.

2. La communication verbale

2.1 Définition de la variable observable

La communication verbale se compose de signes linguistiques. Elle peut être à la fois écrite ou orale. Dans le cas présent, c'est-à-dire dans une classe de maternelle, l'enseignant utilise essentiellement la communication orale qui est la plupart du temps accompagné de la communication non verbale afin d'accentuer les propos. Dans la situation de communication orale, le locuteur (l'enseignant) et l'interlocuteur (l'élève) se trouvent en présence l'un de l'autre, dans la classe ou la cour de récréation. Cette

communication est donc spontanée. Pour être compris par tous les élèves, il est nécessaire pour l'enseignant d'utiliser un langage simple.

J'ai observé quatre variables dépendantes de la communication verbale : le paralangage (la voix), l'explication et la discussion, le rappel à l'ordre, les règles de vie.

2.2 Les données recueillies¹³

J'ai observé que l'enseignante de maternelle joue beaucoup avec sa voix lorsqu'elle explique quelque chose, donne une consigne, répond à une question d'élève... Elle parle toujours d'une voix claire, pas trop vite, elle détache bien chacun de ses mots et s'exprime de façon simple. En effet, le but est d'être compris par tous les élèves. Par contre, si elle réprimande un élève, elle aura tendance à parler plus fort, avoir une voix plus sèche et à utiliser beaucoup de silence en fin de phrases afin d'avoir plus d'impact sur l'élève.

L'explication est importante avec les élèves afin qu'ils comprennent ce qu'ils font ou doivent faire. Parmi les enseignants interrogés, beaucoup trouvent nécessaires d'expliquer aux enfants pourquoi ils viennent à l'école, à quoi ça sert, que vont-ils y faire, à quoi sert un règlement. Si on donne des explications aux élèves alors ceux-ci comprennent ce qui leur est demandé et donc acceptent plus facilement. De même, avant et après avoir exercé une activité, les enseignants jugent nécessaires d'apporter des explications. Avant l'activité, l'enseignant réunit les enfants au coin regroupement où il les prévient sur le comportement à adopter durant l'activité et pourquoi il veut obtenir ce comportement. Parfois, après une activité, il peut expliquer pourquoi il est en colère suite à un problème afin que les élèves prennent conscience de leurs actes et évitent de recommencer la prochaine fois. Quand il fait une remarque verbale, l'enseignant n'a pas à être agressif envers les élèves, pour ne pas les bloquer, car le but est de leur faire comprendre le message. Certains enseignants utilisent même l'humour.

Après avoir observé l'enseignante de maternelle, je remarque qu'elle utilise fréquemment des petits mots qui ont un impact très rapide sur les élèves puisqu'ils sont très faciles à comprendre et très directs, ce qui implique davantage l'élève. Ces petits mots tel que : Chut, taisez-vous, vous êtes trop bruyant...sont souvent utilisés suite à des bavardages. A travers ces mots, l'enseignante veut montrer qu'elle n'est pas d'accord avec

¹³ Observation de classe durant mon stage en grande section de maternelle à l'école Marie Curie de Bouvigny Boyeffles et questionnaires destinés aux enseignants de l'école Marie Curie de Bouvigny Boyeffles et Marie Curie de Mazingarbe (Voir **Annexe 2**).

le comportement des élèves et veut montrer qu'elle est la seule à pouvoir régler la situation. D'autres mots peuvent aussi être utilisés pour recentrer l'élève dans la tâche tel que : écoute un peu, tu te mets au travail... Ces mots permettent à l'enseignante d'être écouté et comprise par les élèves sans crier.

En début d'année, les enseignants établissent un règlement de classe avec l'aide des élèves. Il est essentiel de faire régulièrement des rappels de ses règles afin que les élèves les intègrent. Pour cela, l'enseignante va montrer le dessin qui illustre un comportement et expliquer la règle. Le fait de revenir sur les règles rappelle aux élèves qu'ils ont participé à la construction de ses règles et donc qu'ils étaient d'accords. Ils ne peuvent donc pas transgresser le règlement de classe.

2.3 L'analyse

Selon Eirick Prairat (2008), la parole professorale peut recouvrir diverses intervention : le haussement de ton, la modification du contenu de la communication, l'explication, la persuasion, la justification des décisions prises, la réflexion, l'énoncé des buts ou sous buts poursuivis par l'enseignant, la variété des interventions verbales chez un même enseignant ou l'absence d'intervention verbale. Cependant, il est persuadé que certains de ces savoirs d'action sont moins efficaces comme expliquer, persuader, convaincre et tous types de discours car ces propos visent à faire réfléchir l'élève.

Pour Bernard Rey (2004), l'enseignant doit jouer avec sa voix, il doit utiliser les paramètres de la voix qui sont : le timbre, l'intensité, la hauteur, le débit et les coupures d'une phrase. Tout d'abord, l'enseignant doit adapter l'intensité de sa voix en fonction de la taille, de la disposition de la classe et du nombre d'élèves présents. Il doit parler avec un volume modéré. En effet, plus il parlera fort et plus le bruit de fond sera fort (raclements des chaises, bavardages...). Si lorsqu'il parle, le bruit devient de plus en plus fort alors il est indispensable d'abaisser brutalement le volume de la voix. L'enseignant doit aussi jouer avec l'intonation de sa voix, c'est-à-dire utiliser des sons entre le grave et l'aigu, afin d'attirer l'attention de la classe. Ainsi, les élèves réduiront le bruit pour continuer à entendre ce que dit l'enseignant. Il faut surtout parler d'une voix distincte et lente pour que chacun puisse comprendre, varier aussi le volume et le débit pour maintenir l'attention. Les moments de silence sont aussi très importants car ils permettent de réveiller l'attention des élèves et mettre en valeur ce qui se dit avant et après.

3. Les dispositifs pédagogiques

3.1 Définition de la variable observable

La pédagogie peut être définie comme un ensemble de méthodes visant à éduquer, enseigner et transmettre des savoirs. Il ne faut pas la confondre avec la didactique même si elles sont toutes deux étroitement liées. En effet, la didactique est une démarche qui permet aux enfants d'accéder à un savoir. Elle est propre à une discipline scolaire particulière et à ses savoirs que l'on nomme savoirs savants. Il est important qu'elle soit bien construite pour que les élèves se sentent impliqués dans l'activité intellectuelle et n'est pas envie, pendant ce temps, de bavarder, de s'agiter ou encore d'être agressifs. La pédagogie, quant à elle, est un ensemble de méthodes qui permet de guider l'enfant dans ses apprentissages. Elle s'intéresse à l'apprenant qui est l'élève et la manière dont il va apprendre. Les dispositifs pédagogiques sont donc tout un ensemble de moyens mis en œuvre dans le but de transmettre des savoirs à l'élève. Il est nécessaire pour l'enseignant de connaître et maîtriser les dispositifs pédagogiques¹⁴ afin de pouvoir assurer son autorité dans classe.

Ainsi, J'ai observé trois variables dépendantes des dispositifs pédagogiques : les règles de vie, la sanction et la relation élève-enseignant.

3.2 Les données recueillis¹⁵

Suite aux données issues des questionnaires, j'ai remarqué que l'utilisation des règles de vie pour construire l'autorité dans la classe est le moyen qui revient le plus souvent. Chaque classe possède son propre règlement. Celui-ci est indispensable afin de vivre en communauté. Le règlement est élaboré avec les élèves de la classe pour que chacun se sente concerné. En maternelle, les enseignants utilisent des illustrations¹⁶ pour concevoir ce règlement. Ces illustrations représentent ce que l'élève a le droit de faire ou

¹⁴ Pour montrer son autorité dans la classe, l'enseignant doit maîtriser les dispositifs pédagogiques et didactiques. Dans cette partie, je n'aborde que les dispositifs pédagogiques et non didactiques car je m'appuie uniquement sur les données relatives aux enseignants interrogés.

¹⁵ Observation de classe durant mon stage en grande section de maternelle à l'école Marie Curie de Bouvigny Boyeffles et questionnaires destinés aux enseignants de l'école Marie Curie de Bouvigny Boyeffles et Marie Curie de Mazingarbe (Voir **Annexe 2**).

¹⁶ (Voir **Annexe 3**)

de ne pas faire. Puis, les élèves doivent classer dans un tableau ces différentes actions. Ce qui est autorisé se place dans la colonne bleu ou verte et ce qui est interdit est mis dans la colonne rouge. Mais, les enseignants font aussi comprendre aux élèves qu'avoir des règles dans la classe pour permettre de travailler dans de bonnes conditions ne doit pas être que contraignant. En effet, il est à la fois possible de travailler sérieusement et d'avoir une ambiance de classe agréable avec de nombreux moments de détente et de rire. De plus, les enseignants montrent aussi aux élèves qu'un règlement n'est pas figé mais peut être modifié selon leurs possibilités et leurs maturités. Les enseignants précisent notamment que si les règles de vie ne sont pas respectés alors cela amène à des sanctions.

A travers mes questionnaires et mes propres observations, je me suis rendue compte que les enseignants ont peu de moyens pour sanctionner un élève en maternelle et donc qu'ils utilisent toujours les mêmes types de sanctions. Il ne faut pas oublier que la sanction concerne à la fois ce qui est négatif et positif. Lorsque l'enfant a un mauvais comportement, il faut le punir pour lui faire comprendre qu'il n'agit pas de la bonne façon mais lorsqu'il réussit un travail ou se comporte correctement il faut aussi l'encourager afin qu'il prenne l'habitude d'aller dans le bon sens et d'entraîner un phénomène d'imitation positive. Les sanctions positives consistent à donner un bon point, une image, à complimenter l'enfant ou encore le valoriser. Parmi les sanctions négatives, reviennent régulièrement la privation, l'isolement et les rituels de retours au calme. La privation consiste à interdire à l'élève d'exercer une activité (danse, natation...) ou d'aller en récréation. Il est impossible de priver de la totalité de l'activité ou de la récréation. Par exemple, l'enseignante demande à l'élève perturbateur d'attendre sur un banc, pendant un moment, le temps de se calmer, puis elle l'autorise à rejoindre ses camarades. L'isolement a pour but de mettre un élève à part parce qu'il trouble l'ensemble de la classe par ses bavardages ou parce qu'il se laisse influencer par les autres et ne travaille pas. L'enseignante peut donc le mettre seul à une table pour qu'il se recentre sur son travail. Là encore, elle le laisse seul un court instant, le temps qu'il se calme, puis elle lui permet de rejoindre son groupe. La privation et l'isolement sont deux sanctions qui s'adressent à un élève en particulier. Pour calmer une classe trop bruyante, les enseignants font aussi des rituels de retour au calme. Ils réunissent la classe au coin regroupement puis font des comptines à gestes¹⁷ ou utilise seulement la gestuelle (doigt sur la bouche, poser les mains

¹⁷ (Voir **Annexe 4**)

sur les genoux...). Utiliser la gestuelle permet aux élèves de se centrer sur une action à effectuer et donc de se calmer.

Dans la relation élève et enseignant, la plupart des enseignants interrogés parle de respect, d'accompagnement ou de responsabilité. Le respect s'exerce dans les deux sens, c'est-à-dire que l'enseignant respecte chaque l'élève, l'écoute, ne le juge pas... En revanche, les élèves doivent être polis avec lui. L'enseignant explique bien aux enfants que même s'il est proche d'eux, qu'il est là pour eux, qu'il y a des liens qui se créent entre eux, il n'est pas non plus leur copain. Préciser ce dernier terme permet de mettre une distance. L'enseignant est là aussi pour aider et accompagner les élèves dans leur travail. Ils doivent savoir qu'ils peuvent compter sur lui, l'appeler s'ils ont un problème ou s'ils veulent se confier. Pour l'enfant, cela est rassurant de savoir qu'il n'est pas seul face à une difficulté, qu'il y a quelqu'un sur qui il peut s'appuyer. Un autre point très important en maternelle est la responsabilisation de l'enfant. Les enseignants trouvent nécessaire de déléguer des tâches aux élèves. Pour cela, ils désignent un responsable de classe ou encore appelé capitaine¹⁸. Celui-ci peut être chargé de distribuer les verres pour boire, distribuer le matériel, être chef de rang, dire la météo et la date... Les élèves deviennent plus autonomes et se sentent plus importants car ils ont un rôle à jouer. Ainsi, ils acceptent plus facilement les règles.

3.3 L'analyse

Bernard Rey (2004) pense qu'il est indispensable de fixer des règles dans la classe, dès le début de l'année, afin de favoriser l'apprentissage. Le mieux est que les règles soient établies par les élèves eux-mêmes afin qu'elles soient plus respectées. Ces règles concernent le vivre ensemble et les savoirs tels que : règles de calme et d'ordre, règles de prise de parole, règles qui consistent en la possibilité de se déplacer dans la classe... L'enseignant doit aussi expliquer aux élèves que si ces règles sont transgressées alors il y aura des sanctions.

Les sanctions incitent l'élève à respecter les règles et permet à l'enseignant d'asseoir son autorité. Les élèves qui respectent les règles le font pour diverses raisons : désir d'apprendre, sympathie pour l'enseignant... La punition est importante car elle est porteuse de messages : faire savoir à l'élève qu'il a enfreint une règle, lui montrer la limite entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas et attribuer une responsabilité à l'enfant

¹⁸ (Voir **Annexe 5**)

comme auteur de l'acte de transgression. Si l'enseignant ne donne pas de sanction alors les élèves remettront en cause son autorité. Les propos de Franck Léonard (2008) rejoignent ceux de Bernard Rey (2004). En effet, les règles de vie sont élaborées dès les premiers jours de classe dans le cadre d'une séance et doivent être affichées sur un des murs de la classe. Les règles sont élaborées par les élèves avec l'aide de l'enseignant qui leurs demande ce qu'ils ont le droit de faire et de ne pas faire. Il note l'ensemble des idées sur une grande affiche. Ce règlement se fait à l'initiative de l'enseignant car il est le responsable de la classe. Les interdictions et les obligations concernent les comportements des élèves et non du professeur. L'emploi du pronom « je » marque l'adhésion et l'acceptation des enfants au règlement. Celui-ci permet de contrôler voire de limiter le mouvement des enfants. Le mieux serait de concevoir un règlement de classe en termes de droits et de devoirs concernant à la fois les enfants et l'enseignant. Par exemple, les enfants ont le devoir de travailler, ils ont le droit de poser des questions, ils ont le droit de se déplacer dans la classe s'ils ne dérangent personne. Franck Léonard (2008) parle aussi de la sanction en précisant qu'elle peut être positive (la louange) ou négative (la condamnation). La sanction peut être une peine en cas d'infraction ou une récompense en cas de réussite face à un comportement ou à l'atteinte d'objectifs de connaissances. Elle permet de marquer un acte important commis par l'élève et doit être utilisé si l'enseignant veut montrer son autorité. La sanction est considérée comme une pratique pédagogique qui a deux finalités : rappeler les règles de vie et faire de l'élève un être responsable de ses actes.

Franck Léonard (2008) parle aussi de l'importance du respect entre professeur et élèves. Les élèves doivent respecter pleinement l'enseignant du fait de son statut de fonctionnaire de l'Etat et de la supériorité de ses connaissances. Il est donc considéré comme un modèle pour l'élève. En revanche, le professeur doit lui aussi respecter les enfants en connaissant parfaitement leurs droits. Il a pour mission d'assurer leur sécurité et leur bien-être. La relation d'autorité est donc basée sur un respect réciproque. En effet, si l'enseignant ne connaît pas et n'applique pas le droit des enfants en les empêchant de s'exprimer, par exemple, ou encore en distribuant des punitions injustes ou humiliantes alors son autorité ne sera pas admise.

La mise en place de savoirs d'action, qui relèvent de la communication non verbale, de la communication verbale et des dispositifs pédagogique, permet de construire et de réguler son autorité éducative sur l'ensemble de l'année. Il est indispensable que

l'enseignant utilise correctement son autorité dans la classe car celle-ci joue un rôle majeur dans le développement et l'épanouissement des élèves.

Troisième partie: Utiliser l'autorité éducative permet d'assurer le bon développement et l'épanouissement de l'élève de maternelle.

1. L'autorité éducative comme moyen indispensable au développement de l'enfant.

Selon Bernard Douet (1987), l'autorité est nécessaire au développement et à l'épanouissement de l'enfant. Pour rendre compte de ces aspects, je pars des objectifs de l'école maternelle définis dans les textes officiels.

1.1 Développement de la personnalité

Le code de l'éducation annonce que « L'objectif général de l'école maternelle est de développer toutes les possibilités de l'enfant, afin de lui permettre de **former sa personnalité** et de lui donner les meilleures chances de réussir à l'école élémentaire et dans la vie en le préparant aux apprentissages ultérieurs [...] ¹⁹»

D'après Bernard Douet (1987), lorsque l'enfant se retrouve face à des interdits que lui impose l'autorité de l'enseignant, il doit renoncer à ses propres désirs, à ses propres préoccupations. Cela entraîne donc chez lui de la frustration. En effet, l'enfant est insatisfait car il n'a pas pu atteindre son désir. Il ressent alors divers émotions et sentiments qu'il doit apprendre à gérer. La frustration est donc une expérience indispensable au développement de l'enfant. Effectivement, elle permet à l'enfant de se construire un MOI stable qui lui est nécessaire à l'école pour aborder les apprentissages. L'enfant doit se familiariser avec ses émotions afin de s'en servir positivement comme des points d'appuis. L'autorité permet donc à l'enfant de s'exprimer en disant ce qu'il ressent. Ainsi, il peut développer son vocabulaire émotionnel pour décrire son état intérieur. L'enseignant a pour rôle d'écouter l'enfant, de reformuler ces propos, d'accepter sans jugement ces émotions.

¹⁹ Le Code de l'éducation, 2006, article D321-1

Cela aide l'enfant à se développer une force intérieure qui lui permet d'être plus fort face aux attaques du monde extérieur et d'être plus ouvert à la rencontre et à la différence.

1.2 Développement de l'autonomie

Selon les instructions officielles de 2008, « L'école maternelle a pour mission d'aider chaque enfant à grandir, à **conquérir son autonomie** et à acquérir des attitudes et des compétences qui permettront de construire les apprentissages fondamentaux. [...]»²⁰ »

Pour Bernard Douet (1987), le petit enfant est un être qui a besoin d'être reconnu et valorisé. Pour atteindre ces objectifs, il va s'exprimer par diverses actions. Cependant, il n'a aucunes notions de ce qui est bon ou mauvais pour lui. C'est donc à l'enseignant de guider l'élève vers ce qui est bien ou pas. Pour cela, il est nécessaire qu'il exerce une autorité dans la classe. Il va donc mettre en place des repères et des référents qui vont permettre à l'enfant d'évoluer en toute sécurité afin d'assurer son bien-être. L'enseignant trace donc un rail sur lequel peut évoluer l'élève afin d'être guidé vers ce qui est bien pour lui-même. A l'extérieur de ce chaque côté du chemin tracé, il y a des interdits que l'élève ne doit pas franchir. Contrairement à ce que l'on peut penser, ces interdits ne sont pas négatifs pour l'enfant. Ils ne sont pas là pour empêcher l'enfant de s'exprimer mais pour canaliser et limiter ses actions. L'enfant se sent donc protégé et rassuré ce qui lui donne davantage confiance en lui. Un enfant confiant sera donc plus apte à développer son autonomie.

1.3 Développement social

D'après le Règlement type départemental, « L'école joue un rôle primordial dans la **socialisation** de l'enfant. Tout doit être mis en œuvre pour que son épanouissement y soit favorisé [...]»²¹ »

Selon Bernard Douet (1987), le petit enfant est un être naturellement égocentrique, il est centré sur lui-même, il ne s'intéresse absolument pas aux autres. Ce qui compte pour lui, ce sont ses propres désirs. Il est prêt à tout pour les atteindre. Seulement, l'enfant est confronté très rapidement à d'autres enfants, notamment à l'école maternelle, et il doit savoir qu'il ne peut pas faire tout ce qu'il veut car il doit les respecter.

²⁰ Instructions Officielles, 2008

²¹ Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires, 1^{er} juillet 2004, Article 3.4.2 Mesures conservatoires susceptibles d'être prononcées à l'école maternelle.

L'autorité permet de fixer un cadre autour de l'enfant afin qu'il ait des limites à ce qui est permis de faire et de ce qui est interdit car l'enfant n'est pas autorisé à nuire à autrui. L'enseignant va donc faire prendre conscience au jeune enfant des conséquences sur les autres et sur lui-même. Si l'enfant refuse d'accepter les règles pour vivre en société, alors l'enseignant applique des sanctions pour que l'enfant se mette à la place de l'autre et s'aperçoit de ce que l'on peut ressentir. Petit à petit, l'enfant va donc apprendre à répondre à ses propres besoins tout en prenant en compte les autres. Il va même comprendre que les autres ne sont pas que des obstacles qui amènent une frustration mais qu'ils peuvent l'aider et aussi l'aimer. L'enfant va donc s'ouvrir davantage aux autres, prendre soin d'eux... Plus il sera attentionné vis-à-vis des autres et plus il aura de nombreuses relations. L'enfant deviendra lui-même et prendra donc progressivement sa place dans la société.

2. Les comportements de l'enfant face aux différentes formes d'autorité.

2.1 Une autorité éducative

Pour avoir une autorité juste, il faut être ferme mais flexible dans certaines situations pour éviter qu'un élève se braque définitivement. Parmi les enseignants de maternelle interrogés, la majorité de leurs élèves accepte l'autorité. En effet, les élèves savent très rapidement qu'ils ne peuvent pas faire n'importe quoi dans la classe. Ils savent qu'ils y a des règles et que si celles-ci ne sont pas respectées alors il y aura des sanctions. Comme les élèves acceptent le comportement qu'ils doivent adopter alors ils acceptent l'autorité.

Les élèves qui n'acceptent pas l'autorité sont ceux qui n'ont jamais été soumis à une autorité en dehors de l'école. Ceux sont des enfants qui n'ont pas l'habitude d'être repris chez eux. Ils pensent qu'ils sont seuls à décider de ce qui est bien pour eux. Dans ces cas là, l'enfant ne reconnaîtra pas l'autorité de l'enseignant et l'exprimera à la fois par de la colère ou des pleurs.

2.2 Un excès d'autorité

Pour aider l'enfant dans son développement, l'enseignant doit adopter une autorité juste, c'est-à-dire que celle-ci ne soit pas trop effacée (autorité libérale) ni trop présente. En effet, selon Bernard Douet (1987), s'il n'y a pas de juste milieu, alors cela peut entraîner de graves désordres chez l'enfant. L'excès d'autorité peut se traduire par l'autoritarisme.

L'enseignant autoritaire, c'est celui qui abuse de son autorité sur ses élèves en les soumettant par la force afin d'obtenir une obéissance. Il n'y a donc pas une relation juste entre enseignant et élève mais une soumission de la part de l'élève. L'enfant qui a donc peur d'être puni obéit mais cela ne lui permet pas d'intégrer le sens et la nécessité des règles imposées. En effet, dès que l'enseignant aura le dos tourné, le jeune enfant transgressera les règles. L'enseignant autoritaire ne respecte pas l'enfant, il abuse de son pouvoir et il se montre injuste. L'autorité ne doit pas porter atteinte à l'intégrité physique et psychologique de l'enfant. Elle doit permettre à l'enfant de s'épanouir et non de l'écraser, de l'étouffer et ne doit pas freiner par conséquent son développement. Selon Lebovici²² (1954), ce mode d'autorité conduit l'enfant à un comportement d'échec, d'agressivité envers soi-même ou les plus faibles, de peur ou encore de passivité masochiste, c'est-à-dire que l'enfant prendra plaisir à être contraint. Pour Mauco²³ (1970), l'excès d'autorité peut perturber le développement de la personnalité de l'enfant.

2.3 Une absence d'autorité.

D'après Bernard Douet (1987), l'absence d'autorité peut être aussi grave qu'un excès d'autorité. Une éducation qui ne prône aucun interdit peut être proche d'un mauvais traitement. En effet, si l'enfant n'est jamais repris par l'enseignant, n'a aucun interdit alors il fera ce qu'il veut en tenant compte uniquement de ses propres désirs. Ceux-ci peuvent l'amener à accomplir des actes dangereux. De plus, il ne tient pas compte des autres et de leurs désirs. L'absence d'autorité devient insécurisante et déstructurante pour l'enfant car il n'a pas de repères dans lequel il peut évoluer et ne fera donc jamais face à ses frustrations. Pour Luccioni et Sutter²⁴, ce manque d'autorité peut entraîner un « Syndrome de carence d'autorité ». Un enfant qui n'est soumis à aucune autorité, qui évolue sans repères peut devenir un enfant turbulent qui montrera par la suite, c'est-à-dire lorsqu'il deviendra adulte, des difficultés d'adaptation à la société. L'enfant peut ressentir aussi de l'angoisse et de la

²² Lebovicci S., La psychologie des sanctions, *L'école des parents*, n°4, février 1954, p12. Auteur cité par Bernard Douet dans *Discipline et punitions à l'école*.

²³ Mauco G. Importance de l'autorité des éducateurs, *La tribune de l'enfance*, n°69, 1970, p.17-20. Auteur cité par Bernard Douet dans *Discipline et punitions à l'école*.

²⁴ Sutter J-M. et Luccioni H. « La Carence d'autorité éducative et ses conséquences psychiatriques », *Sauvegarde de l'enfance*, 1968, I, pp.8-13. Auteurs cités par Bernard Douet dans *Discipline et punitions à l'école*.

culpabilité parce qu'il sait qu'il existe autour de lui des interdits pour les autres et que lui les transgressent. Un enfant sans autorité peut se sentir négligé et abandonné.

Conclusion

Lorsque j'ai effectué mon stage en école maternelle, j'avais des difficultés à gérer la classe parce que je n'avais, selon moi, pas assez d'autorité émanant de ma personnalité ou alors j'avais peur de perturber les élèves. Je pensais que l'autorité relevait, en partie, de la personnalité, c'est-à-dire qu'elle était innée et qu'elle n'était pas présente chez tous les enseignants. En ce qui me concerne, je pensais en être totalement dénuée et que cela ce révélerai un réel handicap pour ma futur carrière.

Ainsi, j'ai formulé une problématique afin de me persuader que mon point de vue sur la capacité à avoir de l'autorité était erroné et que je pouvais, moi aussi, détenir une autorité, mais que pour cela, il fallait que je sache comment l'acquérir. Je me suis donc posée la question suivante : Quels sont les savoirs d'actions mobilisés par l'enseignant de maternelle pour construire et réguler son autorité éducative dans la classe? Suite à mes recherches sur l'autorité, j'ai constaté que tout enseignant peut avoir de l'autorité car celle-ci relève d'une compétence professionnelle qui doit être construite en situation grâce à des savoirs d'action spécifiques. En effet, face à une situation particulière, l'enseignant, qui est praticien réflexif, doit analyser ses pratiques et les théoriser afin de trouver quel comportement est le mieux adapté. Ces savoirs théoriques seront réutilisés dans d'autres situations. Suite à mes observations en classe de maternelle et à l'analyse des questionnaires, j'ai relevé de nombreux savoirs d'action utilisés par les enseignants dans des situations spécifiques de classe. Ceux-ci relèvent de la communication non verbale (gestes, physionomie, déplacements), verbale (paramètres de la voix, explications, rappels à l'ordre, rappels des règles de vie) et des dispositifs pédagogiques (règles de vie, sanctions, relations élève/enseignant). Il est rassurant de savoir que grâce à la connaissance des savoirs d'action, je peux me constituer un répertoire d'exemples précis que je pourrais réutiliser dans une situation de classe. Si je suis confrontée à une situation semblable de classe, je pourrais puiser dans ce recueil de données. Si une autre situation s'impose, je pourrais aussi me servir de ce que je connais déjà et apporter certaines modifications.

Une sous problématique s'est aussi imposée à moi. Celle-ci concerne l'utilisation de l'autorité envers les enfants. En effet, comme les élèves de maternelle sont beaucoup

dans le domaine affectif, je pensais au départ que l'utilisation de l'autorité pouvait les « brusquer », c'est-à-dire jouer sur leur développement affectif et social ce qui pouvait les freiner dans leurs apprentissages. Ainsi, je me suis posée la question suivante : L'autorité peut-elle aider l'enfant dans son développement ? Ce mémoire m'a permis de me rendre compte que bien au contraire, l'autorité leur est nécessaire et indispensable afin qu'ils grandissent et s'épanouissent dans les meilleures conditions. En effet, grâce à elle, ils peuvent développer leur personnalité, leur autonomie et leurs relations sociales. Cependant, il faut que celle-ci soit juste, c'est-à-dire qu'elle relève de l'autorité éducative. Si elle est trop excessive ou trop absente, alors seulement dans ces cas là, l'enfant peut être perturbé et cela peut avoir de graves conséquences sur son développement.

Bibliographie

-BÉRANGER Patrick et PAIN Jacques, 1998, *L'autorité et l'école : fin de système*, *Ville École Intégration*, n°112

-DOUET Bernard, 1987, *Discipline et punitions à l'école*, Paris : Presses Universitaires de France

-LEONARD Franck, 2008, *Autorité et conduite de classe*, Paris : Nathan

-PRAIRAT Eirick, 2010, *L'autorité éducative : déclin, érosion ou métamorphose*, Nancy : Presses universitaires de Nancy

-REY Bernard, 2004, *Discipline en classe et autorité de l'enseignant*, Bruxelles : De Boeck

-ROBBES Bruno, 2010, *L'autorité éducative dans la classe*, Issy-les-Moulineaux : ESF éd.



Annexes

Annexe 1 : Questionnaire vierge

Annexe 2 : Questionnaires renseignés

Annexe 3 : Les règles de vie

Annexe 4 : Comptines pour les rituels de retour au calme

Annexe 5 : Responsable ou capitaine de classe

Toutes les photos en annexe ont été prises dans les écoles maternelles Marie Curie de Bouvigny Boyeffles et Marie Curie de Mazingarbe.

Annexe 1 : Questionnaire

Questionnaire sur l'autorité à l'école maternelle

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe :

Nombre d'élèves :

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

.....
.....
.....
.....
.....

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

.....
.....
.....
.....
.....

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année?

.....
.....
.....
.....
.....

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

.....
.....
.....
.....
.....

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut-aider l'enfant dans son développement ?

.....
.....
.....
.....
.....

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

.....
.....
.....
.....
.....

Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire sur l'autorité à l'école maternelle

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe : M.S./GS

Nombre d'élèves : 26.

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

L'autorité est l'art de se faire obéir non par la contrainte brutale ou la force mais par des moyens stratégiques mis en place pour permettre le développement harmonieux de l'enfant (social, intellectuel, psychologique).

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

Expliquer d'abord aux enfants ce qui est l'école, pourquoi ils y sont, ce qu'ils vont y faire. Etablir ensemble des règles de vie. Donner des responsabilités aux enfants.

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année ?

Mettre en application les sanctions en cas d'infraction au règlement. Rappeler les règles de vie régulièrement, isoler un enfant (dans la classe, la cour) qui interrompt d'aller jouer, si ne veut pas finir son travail, etc.

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

En général, l'enfant la respecte car il se rend compte qu'il ne peut pas faire à l'impair quoi que ce soit. Il faut mettre en application les sanctions car l'enfant sait qu'il a mérité d'être puni (cela le rassure). Il peut arriver qu'un enfant se réveille car il n'a pas l'habitude d'être repris chez lui.

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut aider l'enfant dans son développement ?

L'autorité est indispensable à l'enfant. A besoin de cadres, de limites pour se développer harmonieusement. Un enfant qui n'a pas de règles, souvent se mettra à l'école et peut devenir adulte un inséparable social. Et ayant pas de discipline, il se mettra incapable d'apprendre puisqu'il refusera de se soumettre à quelque chose que ce soit.

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

Oui, l'autorité a des limites. Quand elle descend, autoritarisme. L'enfant a besoin d'être respecté et un adulte ne doit pas abuser de son pouvoir et se montrer injuste. L'autorité ne doit pas porter atteinte à l'intégrité physique et psychologique de l'enfant. Elle doit permettre à l'enfant de s'épanouir et non de l'écraser, de l'étouffer et doit par conséquent son développement.

Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire sur l'autorité à l'école maternelle

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe : PS/MS

Nombre d'élèves : 26.

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

L'autorité serait d'instaurer des règles et de les faire respecter, règles légitimes de "bonne conduite" pour obtenir un climat favorable de travail pour tous, un climat de respect enfant-adulte et entre enfants.

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

Instaurer une sorte de règlement tacite, répéter les règles de conduite, remarquer chaque enfant qui n'a pas le "bon comportement", le punir ou l'isoler (par exemple s'il fait mal aux autres).
Mais aussi valoriser ce qui est une bonne conduite (image, bon point) et entraîner un phénomène d'imitation positive.

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année ?

Toujours répéter les règles pour que chaque enfant les intègre. Sanctionner positivement ou négativement un comportement.

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

Parfois réactions de colère, pleurs, refus au départ. Puis les élèves finissent par accepter les règles puisqu'ils les connaissent.
Parfois un élève rappelle à un autre élève la règle de classe (ex : "tu n'as pas le droit de courir dans la classe", "en cours dehors"...))

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut-aider l'enfant dans son développement ?

Oui - Chaque enfant a besoin de repère, d'un rail dans lequel il peut évoluer.

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

L'autorité a des limites, celles de ne pas toucher à l'intégrité physique ou morale des élèves.

Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire sur l'autorité à l'école maternelle

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe : G.S.....

Nombre d'élèves : 26.

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

Être capable de faire respecter des règles justes, établies ensemble et acceptées.

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

On établit les règles de vie ensemble ; toutes les règles doivent être comprises et acceptées. Il faut expliquer pourquoi on a telle exigence. Ensuite ; il faut montrer que l'on ne peut accepter que les règles me soient respectées et donc être ferme (exigante) au départ. En début d'année, il faut beaucoup discuter.

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année ?

Il faut toujours maintenir ses exigences ; toujours toujours discuter mais aussi montrer que l'on peut respecter les règles et aussi avoir une ambiance de classe agréable avec de nombreux moments de détente et de rire. Il faut équilibrer pour que ce soit acceptable finalement par des enfants et décompresser qd c'est nécessaire.

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

Je pense que si les enf comprennent pourquoi on leur demande un certain comportement ils acceptent l'autorité. Il faut valoriser l'enf sur d'autres comportements plus "acceptables".

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut-aider l'enfant dans son développement ?

Un enfant se sent en sécurité lorsqu'il sait que l'adulte référent ne le laissera pas enf agir un comportement à risque. L'enf s'épanouit donc dans un environnement sécurisé et y donnera le meilleur de lui-même.

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

Je pense qu'il ne faut pas s'enkêter sur une règle et toujours tenir compte du vécu de l'enf pour s'adapter et adapter son autorité.

Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire sur l'autorité à l'école maternelle

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe : PS/MS

Nombre d'élèves : 26 élèves

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

Mettre en place des limites (obéissance, devoirs)
afin de vivre en société

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

Mise en place d'un règlement de classe à l'aide d'illustrations.
Les enfants élaborent le règlement en classant dans
un tableau bleu ce que l'on doit faire et dans un
tableau rouge ce qui est interdit. Rappel constant des règles
de vie. Il est important de poser des limites dès le début de
l'année.

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année ?

Rappels des règles de vie (oralement)
Lecture des tableaux du règlement

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

Des élèves n'acceptent pas l'autorité car ils
ont l'habitude de ne pas être contrainct à la
maison.
La majorité apprécie les règles de vie.

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut aider l'enfant dans son développement ?

Oui, je pense qu'en posant des limites un
enfant peut s'épanouir et vivre en société.

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire sur l'autorité à l'école (maternelle) Élémentaire

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe : CE2

Nombre d'élèves : 25

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

Faire comprendre et respecter des règles pré-établies avec l'enseignant.

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

Établir un règlement de classe avec les élèves. (En classe et à l'école j'ai le droit de ... mais je dois aussi ...)

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année ?

Installation d'un permis de conduite avec un système de points. Lorsque l'élève ne respecte pas une des règles de la classe il obtient une croix. Au bout de 3 croix, l'élève a un point en moins sur son permis. Il peut alors le récupérer en faisant une punition ou un exercice supplémentaire.

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

Égalités ou négatives selon les cas. Certains élèves comprennent et ne font plus les mêmes erreurs et d'autres continuent de ne pas respecter l'autorité.

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut-aider l'enfant dans son développement ?

Oui, grâce aux règles de vie de classe, l'enfant apprend dès son plus jeune âge à respecter ses camarades, les adultes et les locaux.

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

Oui, si l'élève est issu d'une famille où il n'y a pas d'autorité, il ne sera pas facile de la lui faire mettre à l'école. Surtout ne pas confondre autorité et autoritarisme !

Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire sur l'autorité à l'école maternelle

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe : T.P.S./P.S

Nombre d'élèves : 32

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

L'autorité est une impression que l'on doit laisser sur les enfants et les parents. L'autorité ne doit pas s'appliquer, elle doit être juste une possibilité.

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

Installation de rituels invariables, de règles simples et strictes, de comptines choisies pour chaque situation collective de vie de classe (mise au calme, déplacements...)

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année ?

Etre constant dans les règles.
Etre juste avec tous les élèves.

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

Une autorité est rassurante. Elle permet à l'enfant de traverser les difficultés. On peut donner pour image la rivière (les apprentissages), le pont (la pédagogie), les gardes bars (l'autorité).
attention : le pont ne doit pas être trop large ni trop étroit sinon c'est la panique.

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut-aider l'enfant dans son développement ?

L'autorité doit être une possibilité, comme de je l'écrivais en 1) mais ne pas l'utiliser (ou le moins possible) est très important. L'enfant doit traverser le pont des connaissances sans y être obligé. L'autorité protège, elle n'impose pas.

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

Quand j'utilise l'autorité, c'est que ma pédagogie, mon organisation, mes choix ne sont pas adaptés.
Les limites de l'autorité ce sont ses usages.

Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire sur l'autorité à l'école maternelle

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe : *grande section*

Nombre d'élèves : *25*

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

L'autorité pour moi est un rapport qui s'installe entre les élèves et l'enseignant. Un rapport de respect mutuel.

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

Il faut selon moi marquer dès le début de l'année une certaine distance entre les élèves et soi-même. (Expliquer aux élèves que même si des liens se créent entre nous, nous ne sommes pas des "copains").

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année ?

Il faut instaurer dans la classe une ambiance de respect (de l'enfant envers l'adulte, mais également de l'adulte envers l'enfant). Il faut également instaurer des règles mises en place ensemble (règlement de classe) et donner des responsabilités aux élèves (les mettre à la place de "l'enseignant").

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

Dans l'ensemble, je n'ai pas de problème d'autorité en classe. Les élèves acceptent très bien le rapport entre "élève" et "adulte" surtout quand ils sont eux-mêmes les responsables de la classe.

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut aider l'enfant dans son développement ?

Tout à fait, les règles sont nécessaires surtout quand elles ont été définies par le groupe classe.

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

Oui, il ne faut pas non plus être trop autoritaire ce qui entraîne souvent le conflit. Il faut rester ferme, mais être flexible dans certaines situations pour éviter qu'un élève se laisse dépasser définitivement.

Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire sur l'autorité à l'école maternelle

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe : TPS-PS

Nombre d'élèves : 26.

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

Un "pouvoir" de se faire obéir... Se faire respecter.

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

Utiliser son statut (représentant le système éducatif, l'Etat) et les règles pour tous qui en découlent.
Instaurer une relation de respect et de confiance.

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année ?

Installation de règles de vie (=> sanctions / récompenses).
Dialoguer, Ecouter, Comprendre... pour se faire respecter, il faut avant tout respecter chaque individualité.

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

Si l'autorité leur semble JUSTE (les règles sues, les sanctions évoquées), les enfants peu à peu s'y soumettent.
Mais un climat de confiance mutuelle est nécessaire (et importance d'un soutien familial (des parents)).

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut-aider l'enfant dans son développement ?

Elle est indispensable. L'enfant a besoin de repères et de référent.
L'enseignant a le rôle là à l'école.

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

Si la légitimité de l'autorité est critiquée alors cette autorité est moins respectée.
(Sous-actuel des enseignants : moins respectés, leur autorité étant moins légitime, ils ont davantage de difficulté à se faire respecter).

Annexe 2 : Questionnaires

Questionnaire sur l'autorité à l'école maternelle

Afin de rédiger un mémoire sur l'autorité dans le cadre du master enseignement, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions. Merci de me consacrer quelques instants de votre temps.

Niveau de classe : psy. scolaire

Nombre d'élèves :

1) Selon vous, qu'est-ce que l'autorité ?

C'est la capacité de se faire respecter tant au niveau de soi-même que des consignes que l'on donne. Conjugue à des aptitudes d'empathie envers l'autre.

2) Quels moyens utilisez-vous en début d'année pour construire l'autorité dans la classe ?

En début d'année, il faut installer les règles et montrer aux enfants qu'elles sont applicables toute l'année et valables pour tous. "L'exercice" d'autorité est nécessaire.

3) Quels procédés utilisez-vous pour maintenir cette autorité tout au long de l'année ?

Plus peu à peu, il est possible d'être plus souple et moins rigide tout en maintenant un cadre.

4) Quelles sont les réactions des élèves face à l'autorité ?

Les élèves respectent les adultes qui ont de l'autorité si celle-ci est conjugue à de la compréhension et de l'empathie envers l'enfant.

5) Pensez-vous que l'autorité en maternelle peut-aider l'enfant dans son développement ?

Absolument ! L'autorité et les règles sont indispensables pour un bon développement psychologique.

6) Selon vous, l'autorité a-t-elle des limites ? Quelles sont-elles ?

1) La rigidité et l'autoritarisme sont des extrêmes néfastes.

2) L'autorité doit être cohérente, les règles expliquées. L'adulte ne doit pas se sentir dans la toute-puissance.

Annexe 3 : Les règles de vie

The visual aid is divided into two vertical columns. The left column has a green background and is topped with a smiley face icon. The right column has a red background and is topped with a frowny face icon. Each column contains eight small illustrations. The green column shows positive behaviors: a child waving, two children holding hands, a teacher talking to a class, two children sharing, a child drawing, a child at a library counter, and two children talking. The red column shows negative behaviors: a child shouting, two children fighting, a child being scolded, a child throwing objects, a child with a broken object, a book on a table, and two children fighting. To the right of the red column, a vertical list of days of the week is visible: jeudi, vendi, same, dimar, lundi, mard, mercr, jeudi, vendi, same, dimar, lundi, mard, mercr, jeudi, vendi, same, dimar, lundi, mard, mercr, jeudi. The words 'jeudi', 'vendredi', 'samedi', 'dimanche', 'lundi', 'mardi', and 'mercredi' are circled in green in the list.

Annexe 3 : Les règles de vie



Annexe 4 : Comptines pour les rituels de retour au calme

Mains en l'air

Mains en l'air
Sur la tête
Aux épaules
Et en avant (tendre les bras devant)
Bras croisés (sur la poitrine)
Sur les côtés (sur les hanches)
Moulinets
Et on se tait
Chut (doigt sur la bouche)

Tapent, tapent petites mains

Tapent, tapent petites mains
(On tape dans les mains)

Tourne, tourne, petit moulin
(La main droite tourne autour de la main gauche)

Nagent, nagent, petits poissons
(Les deux mains jointes miment la nage d'un poisson)

Vole, vole, petit pigeon
(Les mains en l'air miment le vol)

Petites mains ont bien tapé
(On tape dans les mains)

Petit moulin a bien tourné
(La main droite tourne autour de la main gauche)

Petits poissons ont bien nagé
(Les deux mains jointes miment la nage d'un poisson)

Petit pigeon a bien volé
(Les mains en l'air miment le vol)

Annexe 5 : Responsable ou capitaine de classe

les prénoms	les responsables	l'appel	la date	la poésie	
ALEXIS	X X	X	X		
ANAIS	X X	X X	X X		
APPOLINE	X X	X	X		
SOFIANE	X X	X	X		
LUCAS	X X	X	X		
AURLANE	X X	X	X		
JULIETTE	X X	X	X		
LOUANE	X X	X	X		
ROMEO	X X	X	X		
PAULINE	X X	X	X		
HUGO	X X	X	X		
TOM	X X	X	X		
CORALIE	X X	X	X		

Les responsables :

Je distribue
les verres



Horense

Nous sommes
chefs des rangs.



Zélie

J'affiche la
météo et la
date.

« Mardi 2 septembre »



Margot

Annexe 5 : Responsable ou capitaine de classe



Quatrième de couverture

✓ Résumé

A l'école, l'autorité a fortement évolué puisqu'elle est passée d'une autorité autoritariste basée sur la contrainte à une autorité éducative. Cette dernière repose sur le statut de l'enseignant (être l'autorité), l'influence qu'il a sur ses élèves pour les faire obéir sans avoir recours à la force (avoir l'autorité) et sa capacité à mobiliser des savoirs d'action spécifiques en fonction d'une situation particulière (faire autorité). Cette forme d'autorité relève d'une éthique puisqu'elle est respectueuse de la personne de l'élève.

L'autorité éducative est une compétence qui se construit en situation au moyen de savoirs d'action. Ces derniers sont élaborés par l'enseignant, qui en véritable praticien réflexif, est capable de mettre en relation ses pratiques de classe avec des savoirs théorisés. En maternelle, les savoirs d'action utilisés relèvent de la communication verbale, non verbale et des dispositifs pédagogiques.

L'autorité doit se construire dès le début de l'année scolaire pour donner à l'enfant des repères puis doit être régulé tout au long de l'année car elle participe activement à son développement et épanouissement. Elle lui permet de s'affirmer, de devenir autonome et d'apprendre à vivre avec les autres.

✓ Mots-clés

Autorité éducative - savoirs d'action - construction de l'autorité - régulation de l'autorité - développement de l'enfant.